

Espaces berbères

In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°48-49, 1988. pp. 38-60.

Citer ce document / Cite this document :

Camps Gabriel. Espaces berbères. In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°48-49, 1988. pp. 38-60.

doi : 10.3406/remmm.1988.2230

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1988_num_48_1_2230

Gabriel CAMPS

ESPACES BERBÈRES

Les Berbères existent-ils encore ? Certains voudraient pouvoir se poser la question, eux qui ne sont pas loin de penser que l'entité berbère n'est qu'une création coloniale, une machination née dans les bureaux de je ne sais quel gouvernement général ou résidence, dans le seul but, non avoué, de nier l'unité arabe des peuples maghrébins. Quelques politologues et socio-historiens français, sensibles aux consignes imposées à la recherche par de jeunes États proclamant leur arabité, ont depuis un tiers de siècle, avec une constance digne d'éloges, dénoncé la « politique berbère » de la France et les complaisances des ethnologues, anthropologues et historiens de l'ère coloniale qui auraient créé de toutes pièces le problème berbère. Ainsi « l'Algérie des Anthropologues » serait une caricature porteuse de tous les germes néfastes dont souffre encore l'État né de la Révolution.

On pourrait certes s'étonner que le mythe berbère ait aussi facilement survécu à l'époque coloniale et résisté à des analyses aussi pertinentes, si par ailleurs, les historiens de la Révolution algérienne ne mettaient, en même temps, en exergue l'importance, au moins idéologique, du mouvement « berbériste » aux origines même de cette révolution.

En fait l'Afrique du nord est peuplée de Méditerranéens, anthropologiquement identiques aux Italiens du Sud de la Péninsule, aux Espagnols, aux insulaires de la Méditerranée occidentale, aux Provençaux, aux Languedociens. Au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye, on reconnaît aussi facilement que dans les pays européens du sud, une variété dite atlanto-méditerranéenne, assez grande et robuste, et une variété ibéro-insulaire, plus gracile. Qu'ils se disent Arabes ou Berbères, les Maghrébins appartiennent pour 80 % à ces deux variétés du type méditerranéen, le reste est constitué, comme en Europe, d'Alpins au crâne court et face

large, de petite taille (environ 10 %) ou d'Arménoïdes à face allongée associée à un crâne court. En nombre infime s'ajoutent à ce stock quelques individus conservant les caractères du type préhistorique de Mechta-Afalou et quelques métis issus d'éléments négroïdes plus ou moins anciens (M.-Cl. Chamla, 1974 et 1988).

L'anthropologie moderne ne se contente plus d'examiner la forme des crânes et de mesurer les statures, elle fait appel à un nombre considérable de paramètres qui permettent, en particulier, de calculer la « distance générale » (Δg de Hiernaux). Une telle recherche révèle ainsi (fig. 1) l'étroite parenté entre tous les Algériens sédentaires du Tell, qu'ils soient dits Kabyles ou Arabes; bien mieux les Kabyles sont beaucoup plus proches des « Arabes » des plaines et des montagnes telliennes d'Algérie occidentale ou d'Algérie orientale que des Chaouïas berbères de l'Aurès et des Mzabites pourtant berbérophones comme eux.

Il n'y a pas, pas plus dans le Tell que dans le Sahara, des Arabes et des Berbères, mais des Berbères berbérophones et des Berbères arabophones et arabisés; il y eut aussi des Berbères judaïsés, dont il ne subsiste plus que de minuscules communautés, particulièrement au Maroc. Cette affirmation risque d'être rejetée par ceux qui se disent arabes, et qui, culturellement, personne ne songe à le nier, sont effectivement arabes. Il ne peut être question de nier cette évidence : les arabophones du Maghreb et du Sahara ont parfaitement le droit de se réclamer de l'unité arabo-islamique. Nul ne peut discuter cette identité fondée sur les liens les plus puissants, ceux de la religion, de la langue, de la psychologie, liens qui les rattachent, plus solidement que s'ils étaient charnels, à l'Orient islamique.

Restent les autres : ceux qui, tout en étant aussi musulmans, ont conservé une langue, des coutumes, des comportements sociaux, antérieurs à l'Islam. Ces Berbères, qui se donnent tous aujourd'hui le nom d'Imazighen, ne sont donc pas seulement des berbérophones utilisant quelque patois. Les parlers berbères appartiennent à un groupe linguistique (les spécialistes répugnent à parler d'une langue unique, homogène) qui s'étendait sur l'ensemble du Maghreb et du Sahara : la toponymie et l'onomastique le prouvent amplement.

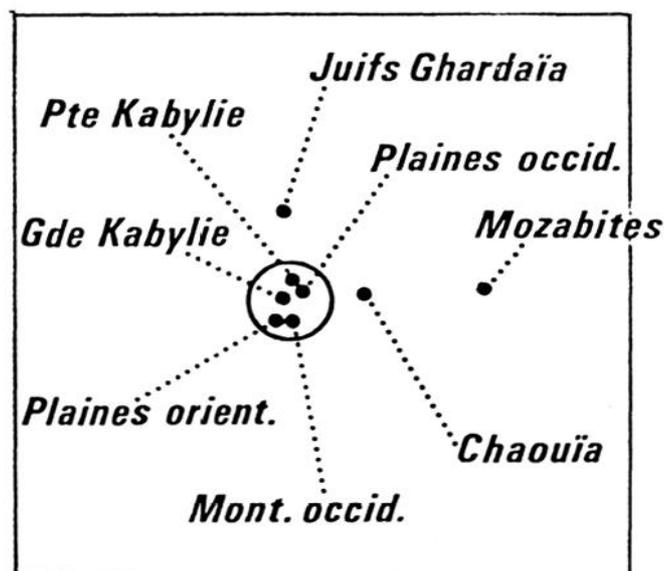


Fig. 1. « Distance générale » (Δg de Hiernaux) entre Algériens sédentaires. On voit combien sont proches berbérophones et arabophones du Tell dont s'écartent nettement d'autres berbérophones plus méridionaux (Chaouïas et Mozabites).

Mon intention est de tenter de définir, dans ce volume consacré à « l'épreuve de la frontière », les espaces berbères. Je préfère cette expression ambiguë à celle trop précise de territoires ou de pays. Il existe certes des « pays berbères », il y a un pays kabyle, un pays chaouïa, un pays mzabite, un pays rifain, un pays chleuh, etc. Mais je ne doute pas que certains lecteurs prévenus ne manqueraient pas de trouver un contenu politique à de telles expressions et dénonceraient un nouveau complot cherchant à démembrer les États, alors que, bien entendu, je donne à « pays » le sens habituellement reconnu en géographie humaine ; il est vrai que Y. Lacoste nous enseigne que la Géographie n'est jamais innocente et que c'est une machine de guerre !

Espaces, en revanche, risque de déplaire à ceux qui revendiquent une identité berbère ; le mot confine à l'indifférenciation, il s'oppose à celui, plus charnel, de territoire, il évoque des passants sans attache, il appelle des errances...

Je prends cependant le risque. Je ne dis pas l'espace berbère, ce qui serait globalisant et par conséquent réducteur, mais espaces berbères, au pluriel.

Mon intention est d'examiner suivant des optiques différentes des « Mots et choses berbères ». Le qualificatif berbère fut, en effet, accolé avec plus ou moins de discernement, à tant de manifestations techniques, culturelles, sociologiques et bien entendu linguistiques qu'on peut se demander s'il a encore un sens précis. Mais cette confusion, qui confine parfois à l'abus de langage, est elle-même significative. Est qualifié de berbère ce qui paraît fondamentalement autochtone dans le nord de l'Afrique. Est berbère ce qui n'est pas ou ne paraît pas d'origine étrangère, c'est-à-dire ce qui n'est ni punique, ni latin, ni vandale, ni byzantin, ni arabe, ni turc, ni européen (français, espagnol, italien). Soulevons ces différentes strates culturelles, certaines insignifiantes, d'autres d'une puissance et d'un poids considérables, et nous retrouvons le Numide, le Maure, le Gétule dont les descendants, avec un entêtement narquois, sous d'autres noms, d'autres croyances, pratiquent le même art de vivre, conservent dans l'exploitation d'une nature peu généreuse, des techniques d'une étonnante permanence et usent dans leurs rapports sociaux d'une langue parfaitement distincte de tous les parlars introduits au cours des temps historiques.

La langue est évidemment l'expression la plus sensible de la berbérité. Mais qu'en est-il aujourd'hui de la berbérophonie ? On peut certes égrener la liste de la douzaine d'États ou territoires africains dans lesquels il existe des berbérophones ; ces communautés sont extrêmement diverses, elles peuvent compter quelques millions d'individus, comme au Maroc ou en Algérie, ou quelques dizaines de locuteurs comme dans les oasis libyennes (Augila) ou égyptiennes (Siwa). En fait, partout, les parlars berbères sont menacés, en aucun État ils ne sont langue administrative et partout les berbérophones sont minoritaires. Il est juste de dire que sur le plan linguistique le berbère est mieux traité dans les États méridionaux (Niger, Mali) que dans les États maghrébins proclamant leur arabité.

En 1913, était publiée sous la signature de deux professeurs de la Faculté des lettres d'Alger, E. Doutté et E.-F. Gautier, une *Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie*. Cet ouvrage fut, à partir de 1962, condamné comme un affreux brûlot lancé contre l'identité algérienne, qui ne peut être qu'arabe. Les critiques auraient dû lire avec plus d'attention les conclusions des auteurs qui songent d'autant moins à se servir du berbère comme d'un ferment de dissociation qu'ils prennent bien soin de disculper la civilisation française du recul déjà très sensible de cette

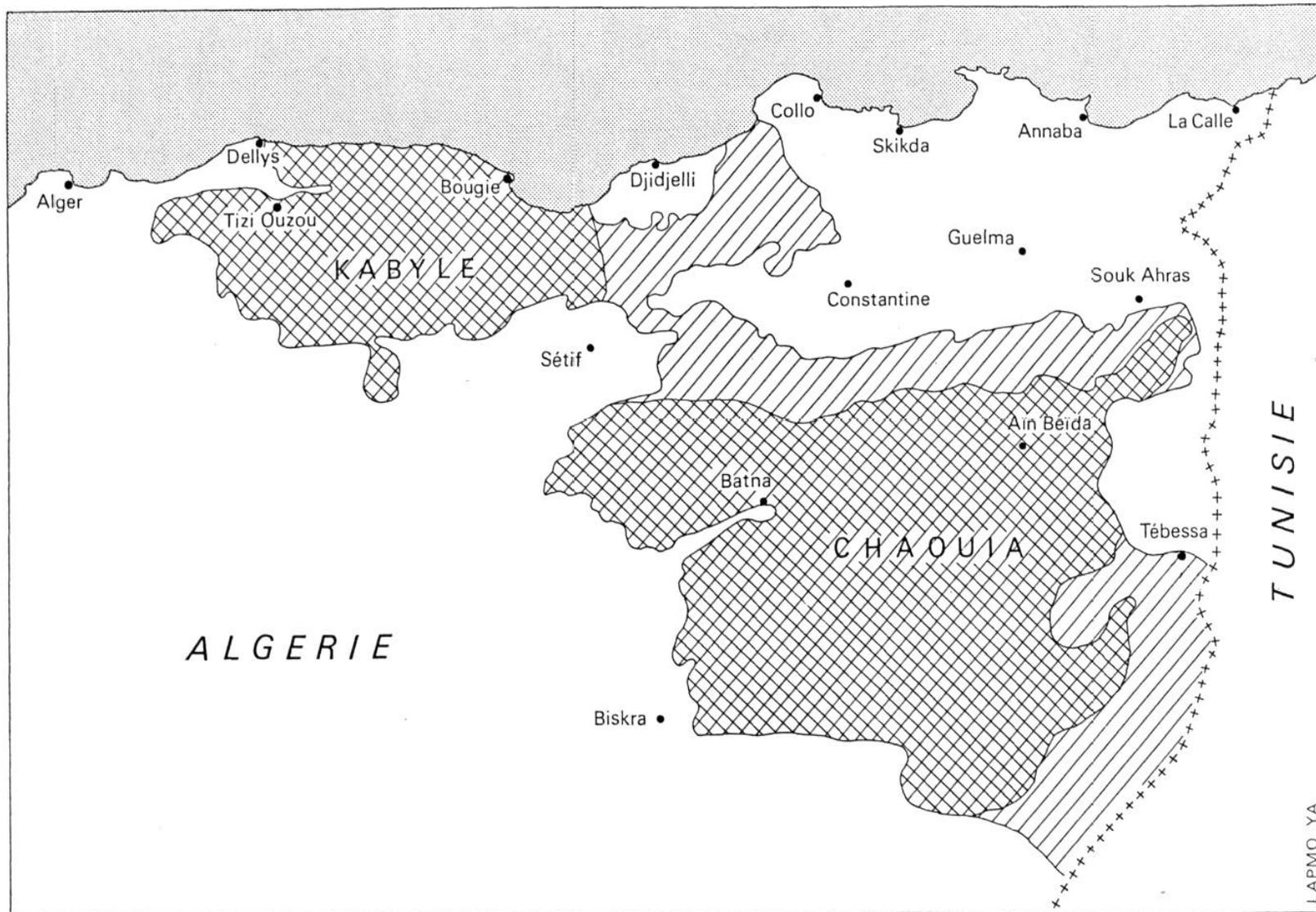


Fig. 2. Recul des parlers berbères en Algérie orientale entre 1886 (carte de Hanotcau) et 1913 (carte de Doutté et Gautier). Les rayures couvrent les zones où le berbère disparut entre ces deux dates. Belle illustration de la prétendue « politique berbère » de la France.

langue : « Il n'est pas possible dans l'état actuel des recherches scientifiques d'indiquer exactement la cause de ce recul, mais il ne semble pas qu'il faille l'attribuer au caractère européen de notre civilisation, c'est bien plutôt devant la civilisation musulmane et arabe que le berbère disparaît » (p. 157).

Il est vrai que Doutté et Gautier s'élevaient contre les accusations portées par E. Masqueray (1877) qui reprochait à la France d'avoir eu « l'incroyable maladresse d'arabiser les Berbères » et par le géographe allemand Th. Fischer (1908) qui écrivait : « En Algérie, les Français ont contribué dans une mesure tout à fait extraordinaire à l'arabisation des berbères... ils leur ont imposé littéralement la langue arabe par l'administration, la justice, la pratique de l'Islam ». On avouera que ce sont là de curieuses applications de la « politique berbère » dénoncée si souvent par les socio-historiens et politologues de l'ère post-coloniale (fig. 2).

Nul n'est en mesure, aujourd'hui, de dresser dans les États maghrébins ou sud-sahariens, une carte semblable à celle de Doutté et Gautier, d'ailleurs les recensements nationaux ne tiennent plus compte des diversités linguistiques, mais il est sûr que le recul, signalé en Algérie dès la fin du XIX^e siècle, s'est accentué aussi bien dans ce pays qu'en Tunisie d'où les parlers berbères ont pratiquement disparu (il ne subsiste que dans quelques villages de Jerba et des Matmata), mais en revanche on qualifie facilement, en Tunisie, de « berbères » des villages qui tels Takrouna ou Chaouach sont arabisés depuis des siècles, et des techniques archaïques mêmes pratiquées par des arabophones (poterie modelée des Mogods). Au Maroc, les « bastions » berbères sont autrement plus étendus et couvrent largement plus de la moitié du territoire national, mais ici, comme en Algérie, bien qu'avec une plus grande souplesse, la volonté de l'État est d'arabiser. Dans tous les pays, les îlots les plus réduits en surface et en nombre de locuteurs sont les plus menacés et résistent difficilement à l'arabisation : les derniers parlers zénètes dans le nord du Sahara (vallée de la Saoura, Touat, Gourara) sont, depuis quelques décennies, en perdition. La tamazight du Rif occidental recule aussi et se trouve coupée, depuis un demi-siècle, de celle du Rif oriental plus résistant ; en Algérie, l'îlot berbérophone des Beni Snous, au sud-est de Tlemcen, n'est plus qu'un souvenir. En revanche, les vastes zones traditionnelles, Grande Kabylie, Aurès, Mzab et, dans une moindre mesure, le Dahra (au sud de Cherchel) en Algérie du Nord, le bloc braber (Moyen Atlas) et chleuh (Haut Atlas occidental et Anti-Atlas) au Maroc, constituent, avec les pays touaregs du sud, les vrais conservatoires de la langue.

Cependant, si le berbère se maintient, ce n'est plus que comme une seconde langue, surtout dans les États arabes du Maghreb (Maroc, Mauritanie, Algérie, Tunisie, Libye). Je ne suis pas en état d'affirmer qu'il existe aujourd'hui, dans ces États, des secteurs où l'arabe n'est ni parlé ni compris, du moins par les jeunes générations. La scolarisation, pour laquelle ces États ont consenti tant de sacrifices, a fait pénétrer la langue arabe dans les derniers recoins du territoire.

Le berbère, condamné depuis longtemps, est-il appelé à disparaître à brève échéance ? Je ne me risquerai pas à l'affirmer, bien que cela paraisse dans la logique des choses ou dans le vent de l'Histoire, comme disent certains.

Mais ce vent est particulièrement capricieux. Ainsi, au moment même où ces parlers berbères sont pourchassés dans leurs derniers retranchements, jamais il n'y eut autant de linguistes pour les étudier et, ô merveille ! ces études ne sont pas le fait de savants étrangers (donc, par définition, des suppôts du néo-colonialisme

ou des nostalgiques de la domination coloniale) mais se font de l'intérieur, par des berbérophones, des berbères qui étudient, scientifiquement, leur langue maternelle¹. Ce printemps des études berbères est inséparable d'une affirmation de plus en plus assurée de l'identité berbère. Voici donc qu'au moment où se réduit l'espace berbérophone, au point que le maintien de la langue paraît menacé, s'ouvre un autre espace, moins bien défini mais plus intériorisé et sans aucun doute porteur d'innovations culturelles (l'extension à tous les groupes berbères du nom d'*amazigh* en est un témoignage) dont il est encore difficile, aujourd'hui, de définir l'amplitude et le champ d'application. Ainsi, à côté d'un espace berbérophone, linguistique, il existe désormais un espace berbérisant universitaire. Études de la langue, dictionnaires régionaux (en attendant la constitution d'un dictionnaire pan-berbère), revues diverses et même une encyclopédie, complètent les études sociologiques et ethnologiques qui souffrent, bien injustement, d'avoir été entreprises au cours de l'époque coloniale et de ce fait sont frappées d'une tache originelle. Il serait si tentant de déberbériser l'Anthropologie comme on a décolonisé l'Histoire!

Précisément, l'Histoire doit aussi être interrogée. L'espace historique berbère a-t-il droit de cité? En parler ou même l'évoquer n'est-ce pas déjà opposer une entité berbère à l'arabisme? N'est-ce pas faire le jeu des forces obscures qui tentent de dénicher la trame des nations? Accablé de scrupules, je me suis tourné vers le seul historien, antérieur à Ch.-R. Ageron, à qui est délivré le certificat d'anti-conformisme et même d'anti-colonialisme, je veux citer l'incontournable Ch.-A. Julien, celui dont on a pu écrire que « la recherche iconoclaste » avait été étouffée par « l'histoire officielle » (A. Goldzeiger, 1987) alors que son *Histoire de l'Afrique du Nord* était le livre de chevet de tous les professeurs et étudiants en Histoire de la Faculté des lettres d'Alger et figurait dans toutes les bibliographies. Or que dit l'oracle? Ouvrons le t. 2 de la 2^e édition (1952) et lisons quelques titres de chapitres : p. 27 : La Résistance berbère (à la conquête arabe); p. 29 : La tyrannie arabe et la réaction berbère, p. 41; Les dynasties arabes et berbères, p. 66; Les dynasties sanhadjennes, p. 77; Les empires berbères, p. 132; Retour aux royaumes berbères... Me voici donc rassuré, il y a bien un espace historique berbère puisque Ch.-A. Julien le dit!

Comment oublier, en effet, que la conquête « arabe » de l'Espagne fut essentiellement l'œuvre des Berbères, que la première expédition fut conduite par le Berbère Tarik, qu'Al Andalus fut colonisé, au sens plein du mot, par de nombreuses tribus zénètes, hawwara, masmoudiennes, sanhadjennes (J. Bosch-Vilà, 1988), que plusieurs principautés de Taïfa furent aux mains d'*amghar* berbères, que par deux fois, d'abord les Sahariens sous la bannière almoravide, ensuite les montagnards de l'Atlas sous la conduite des Almohades sauvèrent l'Espagne musulmane. Comment oublier que les Morisques, dits encore Andalous, furent autant des rapatriés que des réfugiés dans un Maghreb qui sut profiter grandement de leur technicité dans des domaines aussi divers que le jardinage, le commerce et l'orfèvrerie.

Berbères également avaient été les armées qui au nom du calife fatimide conquièrent l'Égypte au x^e siècle. Ces troupes dont les Ketama fournirent les contingents les plus importants laissèrent un assez mauvais souvenir jusqu'en Syrie. Nul ne

1. Sur 51 thèses soutenues depuis la décolonisation sur la langue et la littérature berbères, S. Chaker en dénombre 41 dont les auteurs sont des Maghrébins (28 Marocains, 11 Algériens, 2 Touaregs du Niger).

songeait alors à faire de ces Berbères des Arabes qui s'ignorent. Mais objectera-t-on, tout ceci est de l'histoire ancienne ou du moins médiévale, pourquoi ne pas évoquer aussi Massinissa, le grand *aguellid* comme écrivait Ch.-A. Julien, Jugurtha, éternel depuis J. Amrouche, et l'inévitable Kahéna? Foin donc de ces siècles obscurs et de ces récits poussiéreux : interrogeons, non pas les cimetières, mais l'époque contemporaine. On y apprend de bien curieuses choses : que, par exemple, les troupes qui, tant en Algérie qu'au Maroc, s'opposèrent le plus farouchement à la conquête coloniale étaient composées de Berbères. Est-il utile de rappeler qu'en Algérie la dernière région du Tell à se soumettre fut la Kabylie, en 1857, plus d'un quart de siècle après la prise d'Alger. Au Maroc les dernières résistances eurent pour cadre, évidemment, les zones berbères, les Aït 'Atta ne demandèrent l'*aman* qu'après les combats du Bou Gafer (Jbel Sarho), en février-mars 1934 : vingt-trois années seulement avant l'accession du royaume chérifien à l'indépendance!

Les conquêtes n'empêchèrent pas les mouvements insurrectionnels qui, eux aussi, se développèrent dans les régions berbères : les Kabylies de Mokrani en 1871, le Rif d'Abd el Krim en 1921-1926, pour ne citer que les plus importants. Puis vint l'heure des guerres de libération ; mais cette histoire-là est bien connue, nul n'ignore qu'en Algérie, la Kabylie et l'Aurès fournirent les combattants les plus valeureux et, dois-je le rappeler, comptèrent le plus grand nombre de victimes qui ne tombèrent pas toutes sous les balles françaises.

Mais voici qu'insensiblement je pénètre dans un autre espace qui est à la fois historique et territorial, ce qui permettrait peut-être de faire dans le tissu déchiré de la berbérophonie les ravaudages nécessaires. Nous savons bien, en effet, que les régions dites berbères ne sont que des lambeaux d'une antique mais non mythique Berbérie. Quelles sont les données qui, une fois rassemblées, permettraient de tracer les limites de ces territoires linguistique, anthropologique et culturel? Elles sont nombreuses, trop peut-être, et de valeurs différentes ou de manipulations plus ou moins aisées ; certaines sont de portée réduite, d'autres sont mêmes fallacieuses, mais elles méritent d'être elles aussi examinées, ne serait-ce qu'en raison de leur exemplarité.

★

Je prendrai comme exemple pertinent de « faux espace » berbère celui déterminé par la poterie modelée et peinte des campagnes nord-africaines.

Cette poterie rurale souvent décrite sous le nom de poterie kabyle ou berbère, présente des caractères très archaïques dans sa technique, ses formes et sa décoration.

La technique est celle du modelage sur fond plat, aux colombins courts, égalisés ensuite à la raclette. Cette technique, bien connue, demeure très vivace en Afrique du Nord parce qu'elle correspond aux besoins de groupes peu atteints par la civilisation industrielle et que, travail familial exécuté par les femmes, elle se révèle peu coûteuse (E.G. Gobert, 1940).

A l'archaïsme de la technique, déjà plein d'intérêt pour l'ethnologue, s'ajoute l'archaïsme des formes qui rappellent invinciblement les poteries façonnées dans les pays méditerranéens au cours de l'Âge du bronze, ou au début de l'Âge du fer (G. Camps, 1961).

Si, d'une région à l'autre les formes changent peu, car elles sont issues des mêmes

techniques de façonnage et répondent aux mêmes besoins usuels, le décor, en revanche, lorsqu'on prend soin d'analyser les motifs, la composition et la nature de l'engobe présentent des variations qui permettent à un œil exercé de situer sans trop de difficulté l'origine de la poterie (H. Balfet, 1957).

On peut reconnaître deux grandes provinces céramiques (fig. 3) : la première, méditerranéenne et septentrionale, est la plus importante. Ses motifs en brun, rouge ou noir sont tracés sur un engobe blanc. Cette pratique s'étend du Rif à la Tunisie septentrionale. Cette vaste région présente plusieurs faciès, dans certains comme dans les Monts des Traras (Oranie) le pigment est un jus de lentisque et le décor est fait de fines lignes parallèles, ailleurs le même pigment est utilisé plus grossièrement (Ouchtata, Tunisie), mais les motifs sont le plus souvent tracés avec un pinceau trempé dans une barbotine à base d'ocre. En Kabylie, le trichromie (noir, rouge, blanc) est fréquente alors qu'en Algérie orientale la rigueur de la composition géométrique atteint son apogée, les motifs sont tracés sur un engobe d'un blanc souvent éclatant mais on n'y emploie guère le vernis de résine qui fait si souvent briller les productions de l'Algérie centrale (Chenoua, Kabylie occidentale). En revanche, le goudron végétal provenant de la combustion lente du bois de genévrier (*louk*) est appliqué de façon irrégulière, après la cuisson, comme pour atténuer et contrebalancer la trop grande rigueur du décor géométrique.

L'autre grande province, plus méridionale, couvre l'Aurès, le Sud tunisien et une bonne partie de la Tunisie centrale, les productions céramiques de ces régions sont moins décorées, les surfaces sont moins engobées et le plus souvent restent brutes ou simplement lissées. Le décor plus grossier est parfois appliqué avec le doigt ou un tampon (Négrine, Jarjar). Dans l'Aurès, certains vases sont largement recouverts de goudron végétal à leur partie supérieure, ce bandeau constituant le seul décor (Bouzina).



Fig. 3. Poteries modelées peintes : à gauche, tasse de Guentis (Némencha) décor à l'ocre sur la pâte non engobée, à droite cruche de Tamesguida (Babor) décor très soigné sur engobe blanc.

Aux considérations morphologiques et esthétiques, on doit ajouter un examen géographique qui a généralement été omis. Cette poterie ne s'étend pas à tous les pays berbères (elle est inconnue au Sahara) ni même à la totalité du Maghreb. Au Maroc, elle disparaît au sud du Rif. Dans les plaines et plateaux atlantiques, dans le Grand et le Moyen Atlas, ce sont d'autres techniques qui triomphent, telle la poterie moulée ou la poterie faite au tour. En Algérie, elle est limitée au Tell, atteint le sud de l'Ouarsenis et des Monts du Hodna, plus à l'est, son extension s'accroît en gagnant vers le sud, recouvrant l'Aurès et presque toute la Tunisie jusqu'aux monts des Matmata.

Ainsi cette poterie, appelée souvent kabyle et qui paraît typiquement « berbère » n'est pas toujours le produit de populations berbérophones; elle existe, certes, dans les massifs montagneux peuplés de Berbères mais elle est inconnue dans les plus importants d'entre eux, ceux du Maroc central et méridional qui demeurent les plus vastes bastions de « berbéritude ». En revanche la poterie modelée et peinte est très vivante chez les populations arabophones d'Algérie (Ouarsenis, nord de l'Algérie orientale) et de Tunisie. Elle est connue même des semi-nomades du sud de l'Aurès et du sud tunisien. Elle n'est donc un produit ni exclusivement berbère ni exclusivement sédentaire. Une carte de répartition de cette céramique offre la curieuse particularité de prendre en écharpe le Maghreb : elle est située, en gros, au nord d'une ligne orientée, nord-ouest/sud-est depuis Larache jusqu'à Zarzis.

Ces limites ainsi grossièrement tracées correspondent approximativement aux Limes romain du III^e siècle. Cette coïncidence n'est pas le fait du hasard : tout comme la domination romaine, la poterie berbère est d'origine méditerranéenne. Son extension est tellienne, sauf à l'est qui bénéficie des deux façades méditerranéennes de la Tunisie (fig. 4).

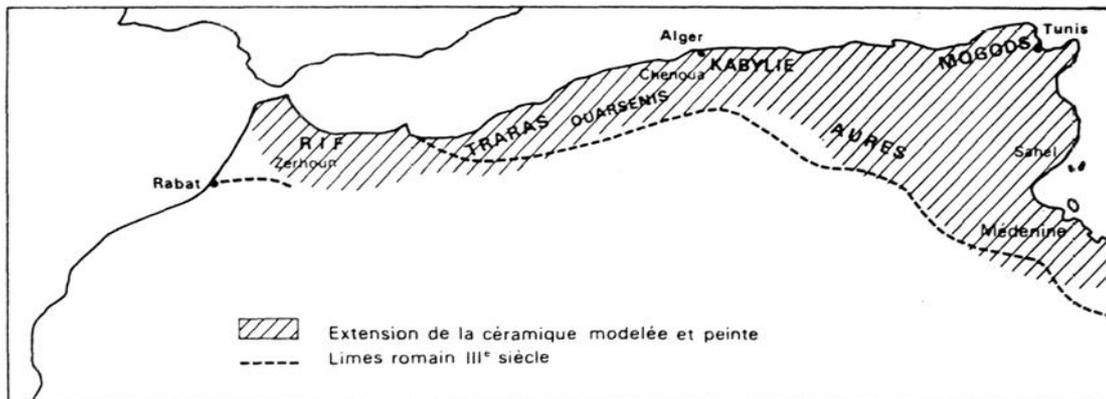


Fig. 4. Extension de la céramique modelée et peinte et tracé du *limes* romain du III^e siècle, deux phénomènes méditerranéens, sans lien entre eux qui s'inscrivent pareillement dans le paysage.

Cette extension si particulière offre donc un premier élément de solution quant à l'origine de cette céramique. Sa répartition ne semble pas convenir à une origine autochtone; elle n'est pas liée non plus à un genre de vie particulier, puisqu'elle s'étend dans les plaines comme dans les montagnes.

Les recherches que j'ai entreprises dès 1953 sur les poteries modelées d'âge protohistorique de Gastel et de Tiddis ont apporté la preuve de l'existence, dès le IV^e siècle av. J.-C. et certainement avant, d'une céramique ayant les mêmes caractères techniques et stylistiques que la poterie dite kabyle (G. Camps, 1955 et 1956).

Aussi entrevoyons-nous plus facilement aujourd'hui les origines de cette poterie qui a conservé les traditions techniques nées en Orient, et une expression artistique méditerranéenne qui, ailleurs, a disparu. La poterie peinte est devenue « berbère » parce qu'elle est restée rurale alors que dans les villes, dès l'époque punique, triomphait une autre industrie céramique fondée sur l'usage du tour pour le façonnage et du four pour la cuisson. Parmi les multiples foyers de céramique peinte susceptibles d'avoir diffusé leur technique vers l'Afrique du Nord, celui de Sicile nous semble devoir être retenu en priorité.

En faveur d'une origine sicilienne de la céramique peinte, plusieurs faits militent en effet : tout d'abord la proximité, puis l'ancienneté et l'importance des relations entre les deux pays, relations prouvées dès le Néolithique ancien par l'introduction au Maghreb d'obsidienne de Lipari et de Pantelleria, et à l'âge des Métaux par l'existence, dans le nord de la Tunisie comme en Sicile, des mêmes nécropoles de petits hypogées creusés à flanc de falaise ou de rocher. Les vases peints siciliens du Style de Castelluccio présentent les mêmes motifs agencés de la même façon sur des vases ayant souvent les mêmes formes. Or ce style s'étend jusqu'à Malte, rien ne s'oppose à ce qu'il ait également pénétré en Tunisie. Aux ressemblances morphologiques et décoratives s'ajoutent même des détails techniques très caractéristiques parce que peu répandus, c'est le cas, par exemple, du vernis à la résine des poteries de Cassibile et de celles de plusieurs régions d'Algérie.

La poterie peinte qui a curieusement la même extension que la domination romaine est comme celle-ci un phénomène d'origine méditerranéenne.

★

Un type particulier d'araire, dit manche-sep, nous permet d'autres rapprochements cartographiques qui participent à la délimitation de l'espace technologique que l'on peut qualifier de berbère.

L'araire nord-africain a été l'objet de nombreuses études qui permettent d'affirmer que les Berbères n'ont pas reçu cet instrument des Phéniciens; les données linguistiques sont formelles. Les nombreux termes — correspondant peut-être primitivement à des instruments de construction différente — qui servent à désigner

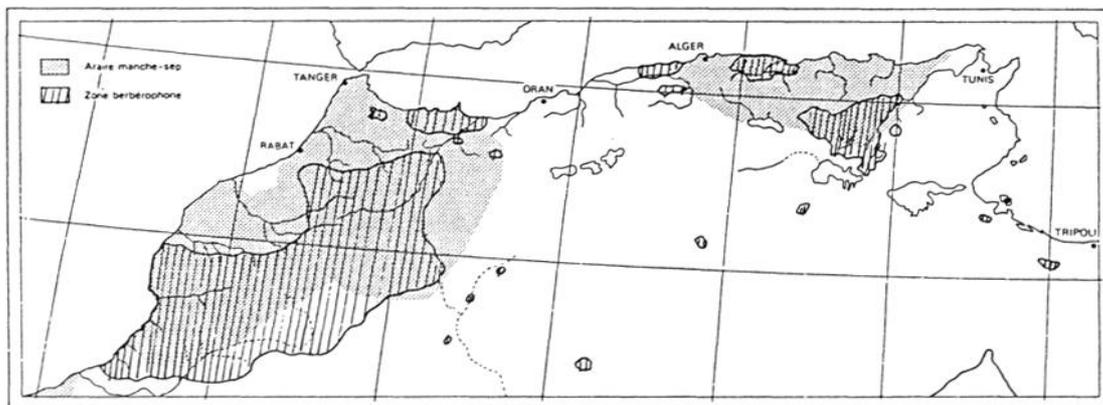


Fig. 5. L'araire manche-sep et les zones berbérophones. Comparer, pour la région orientale, avec la carte de la fig. 1.

l'araire sont tous berbères chez ceux qui parlent cette langue. Fait curieux, des éléments secondaires, tels que les chevilles d'assemblage ou les perches sous-ventrières de l'attelage, portent en certaines régions (Sud marocain, Kabylie) des noms qui semblent dériver de l'*aratrum* latin. On peut admettre qu'il s'agit-là d'un fait de contamination linguistique qui peut se produire à toute époque; Laoust donne comme preuve l'emploi identique du nom arabe de la charrue (*el mahrat*) pour désigner, chez les Berbères voisins de Mogador, la perche sous-ventrière (E. Laoust, 1922).

Par sa forme, l'araire nord-africain est des plus simples; entièrement en bois, sa construction ne présente qu'une seule difficulté, celle d'assurer la fixation de la flèche au sep ou au manche suivant les types. Il existe en effet deux types principaux qui se partagent la Berbérie. L'un, l'araire dental, est constitué de trois pièces assemblées : le sep ou dental portant le soc, l'âge courbe et le mancheron droit. C'est l'araire que les Puniqes construisaient déjà en Afrique et celui que les Romains semblent avoir répandu dans le bassin occidental de la Méditerranée. L'autre, d'aspect plus primitif, ne comprend que deux pièces : le mancheron n'est que le prolongement du sep qui se trouve de ce fait plus fortement incliné vers le sol, l'âge est également courbe, c'est l'araire manche-sep. Les deux types occupent des régions bien distinctes : l'araire manche-sep couvre le Maroc, le Portugal, la Galice et les Landes dans une vaste bande atlantique; au-delà on le retrouve en Afrique du Nord dans un autre secteur de climat plus humide : l'Algérie orientale et le nord-ouest de la Tunisie (fig. 5). L'araire dental s'étend à toute l'Algérie occidentale, à quelques oasis, à différentes régions de Tunisie (Sahel, Cap Bon, Djerba, Médenine) et à la Tripolitaine, on le retrouve aussi autour de Casablanca, en Andalousie et à Malte.

Le climat serait-il responsable de cette répartition? Théoriquement, l'araire manche-sep permet, en effet, de labourer un peu plus profondément que le dental et correspondrait donc aux sols plus profonds de la zone atlantique et des montagnes de l'Algérie orientale. Toutefois, dans la zone de l'araire manche-sep il est un autre point commun plus intéressant à noter, c'est dans cette zone que se situent tous les grands groupes berbères du Maroc, de la Kabylie et de l'Aurès. Or la pluviosité n'est pas toujours élevée dans cette zone : elle tombe au-dessous de 400 mm au nord de Batna. Bien mieux, des araires manche-sep sont utilisés à Ifni, Tindouf et Beni-Abbès (R. Capot-Rey et Ph. Marçais, 1953). L'explication climatique doit donc être rejetée; il est vraisemblable que l'araire manche-sep, moins évolué que l'araire dental, soit le vrai araire berbère, concurrencé ailleurs par d'autres formes plus favorables aux sols secs. Non seulement la zone d'extension de l'araire manche-sep englobe les principales taches berbérophones mais elle les déborde largement comme si elle correspondait à des aires linguistiques auparavant plus vastes (voir fig. 2).

L'araire berbère serait donc un instrument assez primitif qui serait une sorte de pioche en bois dur traînée et maintenue dans le sol. Différent de l'ancien araire égyptien et oriental qui avait deux mancherons, il se distingue également de l'araire romain et ne doit rien aux Phéniciens. Il semble être né en Méditerranée occidentale, dès l'âge du Bronze; il n'est pas impossible même qu'il ait eu une origine locale, sa simplicité et les données linguistiques militent en faveur de cette hypothèse. On trouve peut-être le souvenir de cet instrument primitif chez Strabon (XVII, 3, 11) : « Chez les Masaesytes... au printemps on ne sème pas; on se con-

tente... de gratter le sol avec des assemblages de branches de paliure et les grains qui sont tombés à terre pendant la moisson suffisent pour donner une pleine récolte en été.»

En revanche, le mode d'attelage est inspiré de l'étranger; presque tous les termes employés par les Berbères pour désigner l'attelage ou les éléments de cet attelage sont dérivés manifestement du latin *jugum*. Chez certains Berbères du nord, le bœuf de labour porte même le nom de *ayug* et *iug* qui dérive du même mot. Faut-il penser que tout le mode d'attelage était inconnu des Berbères antérieurement à Rome? Certainement non puisque les Puniqes attelaient des bœufs à leur charrue; nous savons par ailleurs que les Libyens avaient des chars traînés par des bœufs et deux ou quatre chevaux... Il n'est pas impossible cependant que les Libyens aient pendant très longtemps tiré eux-mêmes leur charrue à l'aide de cordes passées autour des épaules. Des fresques égyptiennes présentent concurremment des attelages de bœufs et des charrues traînées par quatre hommes. Pline l'Ancien (XVII, 41) s'étonne autant de la fertilité du sol de la Byzacène que de l'attelage bizarre composé d'une femme et d'un âne qu'il vit traîner une charrue.

Quel qu'ait pu être le mode d'attelage de l'araire primitif, la cartographie, et dans une moindre mesure, la linguistique contribuent à accorder aux Paléoberbères la paternité de cette forme archaïque qu'est l'araire manche-sep. Sa localisation actuelle, qui se superpose à celle des groupes berbérophones, est le résultat de son effacement progressif devant le dental qui fut l'araire des conquérants historiques de la Berbérie : Phéniciens, Romains et Arabes précédés par les Néoberbères Zénètes.

★

Les remarques que nous suggèrent la répartition de la céramique peinte et celle de l'araire manche-sep peuvent être utilement complétées par l'examen d'un autre phénomène qui me semble avoir encore plus de liens avec la culture berbère et qui permet d'étendre notre enquête à l'espace saharien.

Le Maghreb et le Sahara possèdent un grand nombre d'inscriptions utilisant une écriture propre au quart nord-ouest de l'Afrique et qui reçut le nom de numidique puis de libyque. Le premier nom, tombé en désuétude, pourrait être conservé pour désigner l'une des formes, dite orientale, de cette écriture répandue en Tunisie et Algérie orientale.

On peut estimer à quelque 1200 les inscriptions libyques publiées jusqu'à ce jour et considérées comme antiques, disons préislamiques; mais le Sahara possède, gravés sur des rochers patinés, des milliers de graffiti et d'inscriptions plus récentes dans la même écriture encore utilisée par les Touaregs qui lui donnent le nom de *tifinay*.

Ces inscriptions, aussi bien les textes monumentaux de Dougga au II^e siècle av. J.-C. que les simples graffiti touareg, n'utilisent que des signes de forme strictement géométrique, fondée préférentiellement sur la ligne droite.

Autre caractère : l'écriture libyque, comme les *tifinay*, reste essentiellement consonantique. Les voyelles ne sont donc pas transcrites graphiquement, sauf parfois par un point dans les *tifinay*, à la fin de certains mots.

L'écriture libyque ignore également le redoublement des consonnes et n'indique pas la tension; aussi l'alphabet est-il réduit : on reconnaît en effet dans la forme dite orientale 24 signes, dont l'un est douteux, ce qui s'accorde avec l'indication



Fig. 6. Inscription libyque de la région au sud-est d'Annaba.

donnée par un écrivain africain du v^e siècle, Fulgence, selon qui l'alphabet libyque comptait 23 signes.

Les inscriptions libyques, les inscriptions libyco-berbères ou *tifinaγ* anciens et les *tifinaγ* récents occupent un territoire immense qui semble correspondre à l'ancien domaine des langues berbères. En gros, on trouve des signes de cette écriture employés depuis la Méditerranée jusqu'au sud du Niger et des îles Canaries jusqu'en Libye. C'est vers l'est que la limite de l'usage de cette écriture est la moins connue.

En Libye, elle été d'un usage fréquent au Fezzan et en Tripolitaine.

Au delà, les témoignages sont moins sûrs; toutefois, il fut publié récemment une inscription rupestre trouvée à Khor Kilobersa en Nubie. Les signes de cette inscription sont suffisamment proches des *tifinaγ* anciens pour qu'Alvarez Delgado ait proposé une transcription et une traduction.

Dans ce vaste territoire, la densité des inscriptions est très variable, elles sont, de plus, d'âges différents.

La zone de plus forte concentration d'inscriptions libyques, leur pays d'élection, est, sans conteste, la Tunisie du nord-est et la partie de l'Algérie qui lui est voisine; sur les 1 124 publiées par J.-B. Chabot dans son *Recueil*, 1 073 proviennent de cette région (fig. 6). Or il s'agit du pays des Numides Massyles, berceau du royaume numide où la langue et l'écriture libyques demeurèrent longtemps vivantes. Dans ce secteur, bon nombre des inscriptions sont d'ailleurs d'époque romaine. Le reste de l'Algérie ainsi que le Maroc septentrional connaissent une faible densité d'inscriptions. Malgré les découvertes effectuées depuis le *Recueil des Inscriptions libyques* de J.-B. Chabot paru en 1941, le nombre de ces inscriptions s'élève à 27 seulement dans le Maroc du nord (L. Galand) et on peut estimer à une cinquantaine celles d'Algérie à l'ouest de Sétif, dont une dizaine pour la seule Kabylie.

Les choses sont moins claires quand on aborde les régions sahariennes. L'exploration est incomplète et surtout très inégalement conduite; de plus, les conditions géologiques et topographiques sont des facteurs très influents de répartition. Il est fort compréhensible que les régions plates, comme les hamada ou les bassins occupés par les dunes comme le Grand Erg occidental, le Grand Erg oriental, l'Edeyen de Mourzouk, ne renferment que fort peu d'inscriptions alors que les régions rocheuses sont infiniment plus riches. Dans l'état de nos connaissances, qui ne reflètent pas nécessairement la réalité, les régions sahariennes les plus riches sont le Hoggar et le Tassili n'Ajjer, ainsi que son prolongement libyen qu'est l'Acacus, l'Aïr, l'Adrar des Iforas et la bordure méridionale de la chaîne atlasique, particulièrement le sud du Haut-Atlas, l'Anti-Atlas et le Rio de Oro.

Les inscriptions dont les signes sont proches de l'alphabet saharien ne sont pas exceptionnelles dans les îles Canaries.

Traditionnellement, on distingue plusieurs « alphabets » dans l'écriture libyque. Certains sont contemporains, comme les alphabets dits oriental et occidental. Les écritures libyco-berbères du Nord-Sahara et les *tifinaγ* anciens ont précédé les *tifinaγ* utilisés aujourd'hui par les Touaregs qui sont incapables de lire les *tifinaγ* anciens. Les *tifinaγ* récents peuvent connaître des variations régionales qui sont encore mal connues.

L'alphabet oriental couvre le nord de la Tripolitaine, la Tunisie et l'Algérie orientale; la limite occidentale de son usage se place à l'est de Sétif bien que deux inscriptions de type occidental soient connues à Guelma et une autre au Kef et que

des inscriptions de type oriental puissent exceptionnellement se trouver en Kabylie : tel est le cas de la stèle ornée figurant un personnage debout trouvée à Lakh-daria (ex-Palestro).

L'alphabet libyque occidental couvre les pays peuplés par les Masaesytes et les Maures. Il compte un plus grand nombre de signes que l'oriental, mais présente aussi plus de variations, certains signes reconnus en Algérie sont inconnus au Maroc et vice-versa. Cette écriture occupe donc une vaste région, car toutes les inscriptions libyco-berbères du nord du Sahara et de l'Atlas dépendent peu ou prou d'elle. Une bonne partie des inscriptions canariennes possèdent les mêmes signes dont malheureusement la valeur n'est pas connue avec certitude; il est d'ailleurs peu vraisemblable que l'écriture occidentale et celle des inscriptions libyco-berbères puissent être transcrits partout de la même façon. Il n'empêche que la succession de trois signes + OV (lus de droite à gauche) se retrouve dans tout le domaine occidental, de Guelma à l'Atlantique et témoigne d'une certaine unité.

Les *tifinaγ* récents, actuels ou sub-actuels, dont l'usage remonte au moins au ^{ve} siècle de notre ère (tombeau de Ti-n-Hinan au Hoggar) sont connus dans l'ensemble du monde touareg et le débordent au nord-ouest : Touat, Gourara, où ils furent même en usage chez les Berbères judaïsés.

Dans certaines régions comme l'Anti-Atlas, particulièrement dans le Tinzouline, les signes de l'écriture occidentale sont parfois mêlés à de petites figurations animales (chevaux, chien, oryx) qui paraissent jouer le rôle de pictogrammes.

Seuls les *tifinaγ* actuels et l'alphabet libyque oriental peuvent être transcrits, les premiers parce que l'écriture et la langue sont encore en usage chez les Touaregs, le second parce que nous disposons de quelques inscriptions bilingues libyco-puniques, en particulier celle de Dougga, pour lesquelles nous savons que le texte libyque répond assez exactement au texte punique.

L'alphabet occidental comprend des signes supplémentaires que l'oriental ignore et dont L. Galand, dans les *Inscriptions antiques du Maroc*, a montré l'originalité. L'usage de ces deux alphabets antiques fut certainement contemporain, et ce serait une erreur de croire, suivant une logique historicisante, que l'alphabet oriental est le plus ancien parce que l'écriture est venue de l'Orient. Personnellement, reprenant une hypothèse de J. Février (1948), je serai plutôt porté à penser que la forme orientale de l'écriture libyque (alphabet numidique ou massyle) est une forme remaniée et simplifiée de l'écriture originelle au contact du punique, alors qu'en dehors du pays massyle, les formes anciennes ont continué à être employées et à poursuivre leur évolution jusqu'aux *tifinaγ* actuels, qui présentent eux-mêmes des variations. Mon seul désaccord avec l'hypothèse présentée par J. Février réside dans l'âge de ce remaniement qu'il plaçait au III^e siècle ou au début du II^e siècle avant J.-C., alors qu'il paraît largement antérieur.

Longtemps a prévalu, parmi d'autres, l'hypothèse que l'alphabet libyque dérivait directement de l'alphabet punique, comme le laisse entendre le nom de *tifinaγ* donné à la forme actuelle de cette écriture. Mais on sait combien peut être fallacieuse l'origine tirée de l'étymologie.

S'il faut donc rechercher parmi les écritures du Proche-Orient, comme cela paraît vraisemblable, la ou les formes dont dérive l'alphabet libyque, ce n'est pas vers le Phénicien d'Afrique tel qu'il est connu à Carthage, mais vers une écriture plus archaïque qu'il faut se tourner; ce qui expliquerait les ressemblances signalées avec

les écritures sud-arabiques (himyarite, sabéen) mais aussi avec l'alphabet turdétan du sud de l'Espagne.

La pénétration de l'écriture en Afrique ne se fit pas nécessairement par mer ; il est même plus vraisemblable qu'elle se fit à travers le continent et que la forme numidique massyle (le plus récent des alphabets libyques antiques) soit née d'une transformation des formes archaïques au contact du monde punique.

L'inscription des Azib n'Ikkis, dans le Haut-Atlas est associée à une représentation anthropomorphe datable du Bronze ancien ; même en la rajeunissant à l'extrême, cette inscription paraît largement antérieure au IV^e siècle av. J.-C. Dans le Rharb, l'inscription de Sidi Slimane fait référence au tumulus voisin dont le mobilier funéraire date du IV^e siècle av. J.-C. En Algérie, une bazina de Tiddis datée de 250 av. J.-C. renfermait des poteries dont l'une porte peintes sur ses flancs des lettres libyques. Plus récentes les inscriptions de Dougga, en Tunisie, sont datées par référence au règne de Micipsa mais la généalogie du « prince » Safot permet de remonter jusqu'en 170-180 av. J.-C. (G. Camps, 1978).

Au Sahara, les documents datables sont plus rares, mais une première enquête a montré que les *tifinaγ* jouissaient d'une plus haute antiquité que ne le pensaient les historiens qui avaient cru que les Berbères n'avaient conquis le Sahara qu'au III^e siècle de notre ère à la suite de la pression exercée par Rome sur les terres de parcours du Nord. Or au Fezzan, les *tifinaγ* sont gravés sur des amphores trouvées à Germa et qui datent du I^{er} siècle de notre ère.

Dans le massif du Hoggar, il importe de citer la stèle de l'Assekrem dont l'inscription et les gravures paraissent très anciennes (H. Camps-Fabrer, 1963) et surtout les blocs gravés du monument funéraire de Ti n-Hinan à Abalessa. Ces blocs, qui portaient des *tifinaγ*, ont été débités pour entrer dans la construction du monument dont ils constituent les assises inférieures. Le débitage a mutilé ou interrompu certains textes gravés (Fig. 7). Ces *tifinaγ*, qui appartiennent cependant à l'alphabet récent, sont donc au mieux contemporains du monument et vraisemblablement plus anciens ; or le mobilier funéraire et la date isotopique calculée sur des bois du lit ou brancard sur lequel reposait Ti n-Hinan font remonter au V^e siècle de notre ère la construction de ce monument (G. Camps, 1974).

Tels sont les jalons chronologiques qui permettent d'affirmer la très grande ancienneté de l'écriture libyque dans les pays du Maghreb où elle est largement antérieure au règne de Massinissa, c'est-à-dire à l'entrée des Numides et des Maures dans l'Histoire. Quant au Sahara, l'usage des *tifinaγ* remonte au moins au début de notre ère et vraisemblablement bien plus haut.

★

Il est remarquable que les inscriptions libyques et les *tifinaγ* recouvrent exactement le même territoire que des représentations plus anciennes, celles des chars préhistoriques attelés à deux ou quatre chevaux.

La cavalerie, durant toute la durée des temps historiques, joua un rôle considérable dans les armées berbères. Pendant les Guerres puniques, puis celle de Jugurtha et encore au temps de Juba I^{er} nombreuses sont les mentions de ces masses de cavaliers numides voltigeant autour des troupes légionnaires, semant souvent le désordre dans leurs rangs sous la pluie de leurs javelots courts mais au fer acéré.

Cependant avant d'être cavaliers, les ancêtres des Berbères furent de non moins

célèbres conducteurs de chars. Pour cette période fort ancienne, rares sont les allusions littéraires mais elles sont précises et bien documentées. La première et la principale mention concerne les Libyens orientaux, nous savons grâce aux bulletins de victoire de Ramsès III que les Mashaouash, dès le XII^e siècle av. J.-C. et sans doute bien avant, possédaient des chars attelés à des chevaux, il devait en être de même pour leurs voisins. Au V^e siècle, Hérodote parlant des Garamantes, dit qu'ils faisaient la chasse aux Éthiopiens troglodytes sur des chars à quatre chevaux (IV, 183). Mais les Garamantes ne sont pas les seuls Libyens conducteurs de chars. Hérodote nous apprend que ce véhicule était connu des Asbytes voisins de Cyrène, des Machlyes et des Auses riverains du lac Tritonis et des Zauèques du Sahel tunisien dont les chars de combat étaient conduits par les femmes (IV, 189). Des Asbytes, qui sont très vraisemblablement les Isabaten que les Touaregs considèrent comme les premiers occupants du Hoggar et du Tassili n'Ajjer, Hérodote dit qu'ils sont, de tous les Libyens, les plus habiles à conduire des quadriges. Cette habileté était largement partagée puisque Hérodote dit expressément que « c'est des Libyens que les Grecs ont appris à atteler à quatre chevaux » (IV, 189).



Fig. 7. Inscription en tifinag anciens réutilisées dans la construction du monument funéraire de Ti-n-Hinan (Abalessa, Hoggar).

C'est dans le récit de l'expédition d'Agathocle en Afrique par Diodore de Sicile (XX, 38, 2) que nous trouvons la mention de chars de combat chez les Libyens de la Tunisie centrale : lors des opérations d'intimidation des Carthaginois chez les Zuphones en 310 av. J.-C., Agathocle se porta à leur rencontre avec 8 000 fantassins, 800 cavaliers et 50 chars libyens. C'est aussi la dernière mention historique de l'utilisation de chars de guerre en Afrique. Il existe bien un autre texte de Strabon qui attribue aux Pharusiens du Sud marocain la possession de chars à faux (XVII, 3, 7), mais cette assertion est plus que suspecte, elle se rattache à la légendaire origine perse des Pharusiens et des Perorsi dont on retrouve les éléments chez Salluste, Pomponius Mela et Pline l'Ancien.

Le char saharien, tel qu'il est représenté dans les peintures et gravures, est le plus souvent d'une grande simplicité qui en fait l'originalité. Il comprend une plateforme reposant sur un essieu et un timon fixé au train.

L'attelage de ces chars a fait l'objet, de la part de J. Spruytte (1977 et 1982), de recherches très poussées, allant jusqu'à la reconstitution en grandeur nature et à des démonstrations expérimentales (colloque de Sénanque). Le mode d'attelage saharien n'est pas toujours identique à celui qu'a connu l'Antiquité. En Orient, en Égypte, mais aussi chez les Grecs et les Romains, l'attelage des chars est assuré par un joug attaché à des fourchons d'encolure. Le joug est fixé au timon par une cheville de bois et des courroies qui assurent son maintien dans une position toujours perpendiculaire au timon. Un tel attelage est reconnaissable sur les chars à deux timons et quatre chevaux gravés de l'oued Zigza ou sur le char peint de Safiet el Baroud; on le trouve encore dans une gravure de bige de l'Aïr (Kori Taguei) et du Tassili (I-nEtuami). Mais sur d'autres figurations, plus nombreuses, en particulier parmi les peintures du Tassili n'Ajjer, apparaît un autre mode d'attelage qui est d'interprétation difficile. Le joug n'est jamais bien visible en raison de l'application de la peinture en aplats dans lesquels sont noyés les détails et les superpositions, mais il est sûr que le timon arrive jusqu'à la tête des chevaux. Il ne s'agit donc pas d'un attelage à fourchons d'encolure, système dans lequel le timon ne dépasse guère l'épaule des chevaux.

J. Spruytte en déduit qu'il ne s'agit pas d'un joug mais d'une barre de traction placée sous la gorge des chevaux et à laquelle était fixée l'extrémité du timon qui ne doit pas dépasser la barre, de crainte que les animaux ne se blessent (Fig. 8). Reste à comprendre comment était reliée cette barre de traction à la tête des chevaux; après plusieurs essais, J. Spruytte s'est arrêté à un harnais de tête très simple, semblable au licol d'écurie. A l'appui de cette hypothèse, plusieurs démonstrations expérimentales montrèrent que des biges attelés de cette manière pouvaient être menés aux différentes allures, du pas au vrai galop. La peinture de Weïressen particulièrement détaillée montre, sans doute possible, la position de la barre de traction sous la bouche des chevaux. Une autre observation faite par J. Spruytte reçoit son explication : presque tous les chevaux attelés aux biges sahariens sont, sur les peintures, dépourvus de queue; il ne s'agit pas d'altération d'une peinture plus claire puisque le moignon de la queue coupée est bien visible, à Tamadjert en particulier; or, cette mutilation était rendue nécessaire sur de tels attelages qui laissaient les rênes flottantes puisqu'il n'était pas possible de placer des passe-guides sur les fourchons d'encolure comme sur l'attelage classique. Les rênes, qui allaient directement de la bouche du cheval aux mains du cocher, auraient risqué de s'emmêler à la queue.

Ce mode d'attelage par barre de traction n'est pas sans rappeler les alliances de mors rigides qui permettent de dresser des chevaux et de les entraîner à tourner en même temps. Il n'est pas impossible que les peintures du Tassili sur lesquelles ce mode d'attelage est reconnaissable représentent précisément des scènes de dressage.

Il existe au Tassili quelques rares représentations de quadriges; celui d'Amse-dent porte deux personnages, et à Iheren le véhicule possède deux timons comme les chars gravés du Fezzan ou de l'Atlas. On connaît aussi des chars attelés à trois chevaux à Tesignet, dans l'oued Djérat, et à Tirar; ces chars ont également deux brancards.

La répartition des figurations de chars dans l'ensemble saharien mérite un examen particulier. Cette répartition n'est pas régulière, il existe, en fait, trois grands ensembles assez nettement séparés par des zones dans lesquelles aucune figuration de char n'a été jusqu'à présent signalée. Le plus anciennement reconnu et le plus important est celui des massifs centraux : Tassili n'Ajjer, qui est le plus riche et qui compte les meilleures représentations de chars, Ahaggar, Aïr et Adrar des Ifoghas. Les chars de Timmissao, dans le Tassili n'Ahaggar, assurent la jonction entre l'Ahaggar et l'Adrar. On peut rattacher à cet ensemble les rares chars du Blaka, et très loin, vers le nord, le groupe du Fezzan remarquable par ses quadriges. Le second grand ensemble est presque uniquement constitué de figures de chars dételés gravés sur les parois gréseuses de l'Atlas saharien depuis le méridien de Djelfa à l'est jusqu'à l'Anti-Atlas occidental. Il est possible de rattacher cet ensemble atlasique au troisième qui occupe la région occidentale; celui-ci est plus dispersé, du Rio de Oro jusqu'à l'Aouker, il est constitué d'une constellation de stations dont les plus méridionales atteignent presque la latitude des boucles du Niger et du Sénégal.

Si on se contente de pointer ces stations de peintures et de gravures sur une carte muette en ne tenant aucun compte de la topographie on est bien évidemment tenté de réunir entre elles ces figurations de chars par des « itinéraires » qui dans l'esprit de certains chercheurs devinrent rapidement des « routes de chars ».



Fig. 8. Chars peints de Weiresen (Tassili n'Ajjer), d'après J. Kuns.

Cependant, rien n'était plus fallacieux que ces prétendus tracés et circuits routiers transsahariens. La multiplication des découvertes permet aujourd'hui d'affirmer que les chars ont été représentés en gravure ou en peinture, dans toutes les régions du Sahara où il existait les supports rocheux indispensables. Les massifs centraux sahariens, les plateaux du Sahara occidental, les falaises de l'Atlas saharien et de l'Anti-Atlas marocain sont les régions les plus riches en représentations de chars mais ce sont aussi, bien évidemment, les plus riches dans toutes les autres manifestations de l'art rupestre.

Il est cependant une zone montagneuse à souhait, riche en gravures diverses qui ne possède aucune figure de char ; il s'agit du Tibesti. En fait, à l'est du 15^e degré de longitude est, il n'y a plus d'images de chars, ces dernières ne réapparaissent que dans la vallée du Nil.

Qu'on interroge les textes ou qu'on pointe sur la carte les représentations de chars, on ne peut échapper à une constatation flagrante : l'extension des chars dans le nord-ouest de l'Afrique correspond exactement à la zone sur laquelle s'étendit la langue berbère. Berbérophonie ancienne et charrerie vont de pair au Sahara. Il est donc tentant de mettre en parallèle l'arrivée des Berbères au Sahara et l'introduction dans ces régions du cheval et du char (G. Camps, 1974 et 1982).

Nous ne pouvons, dans le cadre de cette étude, présenter les différents éléments chronologiques qui font admettre que le cheval n'apparut en Afrique que sous la forme domestique ; il fut introduit d'abord en Égypte, entre 2000 et 1600 av. J.-C. Nous savons aussi que vers 1200 av. J.-C., les Mashaouash, des Libyens voisins de la Cyrénaïque qui avaient tenté d'envahir l'Égypte sous Ramsès III, possédaient des chevaux et des chars. Ils n'étaient certainement pas les seuls. Le quadriges était un mode d'attelage fréquent chez les Libyens au V^e siècle av. J.-C., mais très certainement cet attelage était connu depuis fort longtemps (X^e-VII^e siècle) ; en revanche, les véhicules à brancards, qui ne sont pas rares dans les gravures de l'Atlas et du Sahara, ne peuvent être antérieurs au VII^e siècle (F. Chamoux 1975 ; J. Spruytte 1981). Nous avons vu que la dernière mention d'utilisation de chars de guerre par les Libyens est du début du IV^e siècle. En bref, les « dates » extrêmes de l'apparition et de la disparition des chars limitent une longue période, de l'ordre de 15 siècles. Il semble même que, dans le Sahara méridional, des véhicules aient été tractés par des bœufs jusqu'au début de notre ère.

Les inscriptions libyques et, antérieurement, les représentations de chars liées à la présence des Méditerranéens, nous conduisent donc à étendre à l'ensemble du Maghreb et du Sahara l'espace paléoberbère. Mais ces documents sont irrégulièrement répartis ; aussi demeure-t-il un doute sur l'étendue véritable du peuplement. Les Paléoberbères occupèrent-ils la totalité de cette immense région qui couvre le quart du continent africain ? Ce doute n'est pas permis quand on fait appel à un dernier phénomène, de caractère linguistique, la toponymie qui apporte la démonstration la plus éclatante de l'ancienneté de la langue berbère dans le nord-ouest de l'Afrique, depuis les îles Canaries, où les toponymes berbères sont plus nombreux que les inscriptions de style libyque, jusqu'à Siwa, en Égypte, de la Méditerranée jusque sur les bords de la Volta, en Burkina Fasso, bien au-delà du Niger. Dans ce vaste ensemble survit, partout, une toponymie qui ne peut s'expliquer que par le berbère. Cela va de soi dans les pays restés berbérophones ; ainsi il n'y a rien de surprenant à ce que Tademaït soit à la fois le nom d'une bourgade de Kabylie et d'une région du Sahara central, ou que Amsaga ait été le nom anti-

que du Rhumel, le fleuve qui passe à Constantine, et serve à désigner une région déprimée de l'Adrar mauritanien; adrar est lui-même un terme pan-berbère qui s'applique à toute montagne et se retrouve aussi bien dans l'Atlas marocain que dans le massif kabyle, l'Aurès et les régions sahariennes.

Mais l'intérêt de la toponymie est d'autant plus grand quand elle apparaît sous des formes restées berbères dans des régions depuis longtemps totalement arabisées, comme la Tunisie, l'Algérie occidentale, le Maroc atlantique, le Sahara septentrional. Or non seulement la toponymie berbère est universelle mais encore l'épigraphie et même la littérature classiques nous apportent la preuve de son existence dès les époques punique et romaine. Un très grand nombre, la majorité même, des villes « romaines » de l'Afrique du Nord portent des noms d'origine libyque dont le sens est souvent encore compréhensible; il en est de même pour un très grand nombre de noms de personnes donnés par les inscriptions ou par les historiens antiques (S. Chaker, 1985). Comme le firent, après eux tous les conquérants du Maghreb, les Latins estropièrent souvent ces noms qu'ils empruntaient à une langue qui leur était étrangère; sans les inscriptions puniques de Cirta (Constantine) on ne saurait pas que les rois numides nommés par les historiens romains Micipsa et Mastanabal s'appelaient en réalité Makaoucen et Mastanaba. De la ville numide qui portait le nom transcrit TBG, qui devait se prononcer Tubaga ou Tebaga, comme le jbel du sud Tunisien et qui signifie « refuge », les Romains firent Thugga (actuelle Dougga). Les conquérants arabes firent de même, ainsi, pour prendre un exemple savoureux, de l'antique et libyque Chusira (forme dans laquelle on peut retrouver la racine KSR : « pente ») ils tirèrent Kessera (galette) qui, au moins, avait un sens dans leur langue. Tout récemment et très officiellement, In Salah est devenu, par décision du gouvernement algérien, Aïn Salah. Entre-temps, Ighil Izane (« la colline des mouches ») avait été francisée sous la forme Relizane, tandis que Tipasa avait failli devenir « Petit-bazar ».

La coïncidence des zones couvertes par la toponymie berbère, les inscriptions libyques puis tiffinagh, les représentations de chars, complétées par des données ethnologiques ou technologiques (céramique peinte, araire manche-sep) nous donne donc les contours de l'ancienne Berbérie. Celle-ci ne fut jamais un territoire figé dans des limites définitives. Les Touaregs des marges sahéliennes savent bien, par exemple, qu'ils sont originaires du Nord, ceux de l'Ahaggar et du Tassili n'Ajjer se souviennent encore des Isabaten qui les ont précédés dans ces massifs et qui portaient le même nom (Asbytes) qu'un peuple qu'Hérodote situe au voisinage de la Cyrénaïque; les Ifoghas, qui ont donné leur nom à l'adras malien, sont signalés, sous le nom d'Ifuraces, au VI^e siècle de notre ère, dans le sud Tunisien; pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, il est possible de suivre le lent glissement des Zénètes Louata du désert libyque aux confins du Maroc. On comprend mon choix et pourquoi j'ai préféré le terme d'espaces à celui de territoires.

La carte de cette ancienne et mouvante Berbérie, je crois pouvoir la donner (fig. 9) en traçant ses limites méridionales et orientales puisque, évidemment, au nord se trouve la Méditerranée et à l'ouest l'Océan atlantique, encore doit-on déborder au-delà du rivage puisqu'il nous faut englober dans le même domaine, malgré leur grande originalité, les Iles Canaries qui, tant par leur anthropologie physique que par leur onomastique, appartiennent à l'espace berbère. Les Berbérophones du sud étant nomades, il est évident que la limite portée sur la carte est sujette à discussion, ainsi nous n'avons pas englobé les Touaregs du nord du Burkina Faso.



LAMTOUNA : Berbérophones disparus — — — — — Anciennes limites de la berbérophonie  Région berbérophone au début du xxème siècle
 BRABER : Berbérophones actuels (Maghreb) TOUAT : Berbérophones actuels (Sahara) Saukna : Centre berbérophone isolé

Fig. 9. Carte de la Berbérophonie. Alors que la progression des Méditerranéens berbères se fit sans peine au Sahara occidental et central, à l'est elle se heurta au bloc toubou (Tibesti).

Bien plus délicate est à établir la limite orientale tant sont rares les documents au-delà de la petite Syrte. Les îlots berbérophones, tous en perdition, Zouera, Saukna, Augila, Siwa sont autant de reliques linguistiques qui s'ajoutent à des données onomastiques non moins démonstratives, citons : les Rbw (= Lebou = Libyens des hiéroglyphes égyptiens), les Mashaouasch, les Tehenou, les Asbytes (= Issabaten), et les nombreux noms « berbères » donnés par les inscriptions grecques de Cyrénaïque (O. Masson, 1976). On peut donc intégrer, la Tripolitaine, le Fezzan et la Cyrénaïque, ainsi que la partie septentrionale du désert libyque, en gros donc l'État libyen actuel. Plus au sud, à l'est du puissant groupe touareg de l'Ahaggar et de l'Aïr, la limite, presque une frontière, est très abrupte. A l'est du 15^e degré de longitude est, et au sud du Tropic, il n'y a plus d'inscription libyque ou de tfinagh (à l'exception de quelques graffiti qu'ont pu laisser des rezzou touaregs), il n'y a aucune représentation de char, la toponymie est autre, la langue berbère totalement inconnue; sur le plan anthropologique, enfin, les Toubous sont différents aussi bien des Touaregs que des Fezzanais qui les cantonnent à l'ouest et au nord. Le Tibesti appartient donc à un autre monde, il fut réfractaire aussi

bien à la roue qu'à la langue et à l'écriture berbère, qui plus, à l'ouest s'étendirent largement vers les régions sahéliennes. Il y eut toujours un môle toubou qui résista à la progression des Méditerranéens vers le sud. Les récents événements du Tchad et les déboires du colonel Khadafi dans ce secteur saharien confirment cette donnée fondamentale de l'histoire africaine. Hérodote nous a conservé le souvenir de ces affrontements lorsqu'il décrivait les Garamantes (au nom bien berbère), qui sont les Fezzanais de l'Antiquité, pourchassant, sur leurs chars attelés à quatre chevaux, des Éthiopiens rapides à la course. Ces Éthiopiens qui habitent des rochers et des grottes, se nourrissent de serpents, de lézards et ont un « langage qui ne ressemble à aucun autre » (IV, 184), ce qui prouve que les informateurs libyens d'Hérodote se sentaient nettement différents de cette ethnie à la peau sombre.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSCH-VILA J., 1988, « Al Andalus (Les Berbères en Andalus) », *Encyclopédie berbère* IV, pp. 641-647.
- CAMPS G., 1955 « Recherches sur l'antiquité de la céramique modelée et peinte en Afrique du Nord », *Libyca*, III, pp. 345-390.
- CAMPS G., 1956, « La céramique modelée et peinte des dolmens et tumulus nord-africains », *Congr. préhist. de France*, XV^e session, Poitiers-Angoulême, pp. 334-343.
- CAMPS G., 1974, *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doin, 366 p.
- CAMPS G., 1978, « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *Bul. archéol. du Comité des trav. hist. et scientif.*, 10-11, pp. 143-166.
- CAMPS G., 1982, « Le cheval et le char dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne », *Les chars préhistoriques du Sahara. Archéologie et techniques d'attelage*, Aix-en-Provence, pp. 9-22.
- CAMPS-FABRER H., 1963, « La dalle gravée de l'Assekrem (Hoggar) », *Libyca*, XI, pp. 161-175.
- CAPOT-REY R. et MARÇAIS (Ph), 1953, « La charrue au Sahara. Notes préliminaires sur une enquête collective », *Trav. de l'I.R.S.*, XI, pp. 36-69.
- CHAMLA M.-Cl., 1977, *Les Algériens et les populations arabo-berbères du nord de l'Afrique. Étude anthropologique*, mém. du C.R.A.P.E., XXIV, 128 p.
- CHAMLA M.-Cl., 1988, « Anthropologie », *Encyclopédie berbère*, V, pp. 713-775.
- FÉVRIER J., 1948, *Histoire de l'Écriture*, Paris, Payot.
- FISCHER T., 1908, *Mittelmeerbilder, neue Folge*, Leipzig.
- LAOUST E., 1920, *Mots et choses berbères*.
- LAOUST E., 1930, « Au sujet de la charrue berbère », *Hespéris*, X, pp. 37-47.
- MASQUERAY E., 1879, *Note concernant les Aoulad-Daoud du Mont Aurès*, Alger, Jourdan, 40 p.
- MASQUERAY E., 1886, *Formation des cités chez les sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouïas de l'Aourâs, Beni Mezâb)*, Paris, E. Leroux, 372 p.
- SPRUYTTE J., 1977, *Études expérimentales sur l'attelage*. Paris, Crépin-Leblond, 143 p.
- SPRUYTTE J., 1982, « Démonstrations expérimentales de biges d'après quelques œuvres rupes-tres sahariennes », in G. Camps et M. Gast éd. *Les chars préhistoriques du Sahara. Archéologie et techniques d'attelage*, pp. 163-172.